

# Guinea: Maladie à virus Ebola en Afrique de l'Ouest – mise à jour 6 août 2014

---

Original published date: 06 Aug 2014  
Country: Guinea, Liberia, Nigeria, Sierra Leone  
Theme: Health  
Content format: News and Press Release  
Language: French  
Source: World Health Organization  
Disaster type: Epidemic  
Origin notes: [http://www.who.int/csr/don/2014\\_08\\_06Ebola/fr/](http://www.who.int/csr/don/2014_08_06Ebola/fr/)

## Épidémiologie et surveillance

Entre le 2 et le 4 août 2014, 108 nouveaux cas de maladie à virus Ebola (cas confirmés en laboratoire, probables et suspects) et 45 décès ont été notifiés par la Guinée, le Libéria, le Nigéria et la Sierra Leone.

## Action du secteur de la santé

Une séance d'information à l'intention des missions avec des représentants des États Membres s'est tenue le 5 août à l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), en mettant en exergue la nature de la maladie à virus Ebola. Les éléments essentiels de la lutte ont ensuite été décrits, notamment la nécessité d'un leadership national, d'améliorer les soins et la prise en charge des cas, d'identifier les chaînes de transmission et d'interrompre la propagation de la maladie, ainsi que d'éviter de nouvelles flambées.

Parmi les problèmes critiques, on note ceux posés par les infections transfrontalières et les voyageurs ; le fait que les partenaires atteignent les limites de leurs capacités et de leurs aptitudes pour répondre rapidement, efficacement et avec sécurité ; et les inquiétudes à propos de l'impact socio-économique qu'à la poursuite de la transmission.

Le Directeur Général a également communiqué des informations sur les réunions qu'elle a eues récemment en Guinée avec les États Membres de l'Union du fleuve Mano (la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone). Elle a indiqué que l'action en Afrique de l'Ouest allait se concentrer sur les trois points suivants:

- L'unification du secteur de Guékédou, Kenema et Foya, avec des mesures de santé publique destinées à réduire les déplacements à l'intérieur de cette zone et pour en sortir.
- L'intensification des mesures actuelles en Guinée, au Libéria, au Nigéria et en Sierra Leone.
- Les mesures pour réduire la propagation internationale à d'autres pays en Afrique et en dehors de la Région africaine.

Le Centre de coordination sous-régional des opérations de lutte contre le virus Ebola (SEOCC) à Conakry a indiqué le 5 août que les mesures qui suivent sont en cours dans les quatre pays affectés:

- En Guinée, de nouveaux foyers sont apparus et des installations de prise en charge des cas vont être nécessaires. Le dépistage au départ est actuellement testé à Conakry, en partenariat avec les CDC des États Unis d'Amérique.
- Au Libéria, les problèmes de sécurité continuent d'être préoccupants, malgré l'engagement des autorités. Les résistances restent fortes au niveau des communautés.
- Au Nigéria, les autorités se concentrent sur le suivi des contacts à partir du cas indicateur. Un appui clinique est nécessaire d'urgence et un centre de traitement est en cours de mise en place pour prendre en charge les cas de maladie à virus Ebola.
- En Sierra Leone, des efforts sont en cours pour cartographier les lieux où des centres de traitement sont le plus nécessaires et pour les mettre en place. Un exercice similaire est en cours pour les laboratoires.

Le SEOCC aide les pays dans ces domaines et pour de nombreuses autres mesures de riposte.

Le 6 août, l'OMS réunit un Comité d'urgence d'experts internationaux pour examiner la situation et conseiller le Directeur général, en application du Règlement sanitaire international, afin de déterminer si la flambée de maladie à virus Ebola constitue une Urgence de santé publique de portée internationale (USPPI). Les experts prendront connaissance des informations épidémiologiques et détermineront si les critères d'une USPPI sont réunis. Si le Comité décide qu'il s'agit bien d'une USPPI, il conseillera alors le Directeur général sur les recommandations provisoires à donner. Un résumé de la réunion sera publié et une conférence de presse aura lieu vendredi 8 août.

### **Mise à jour sur la maladie**

Les Ministères de la Santé de quatre pays d'Afrique de l'Ouest (Guinée, Libéria, Nigéria et Sierra Leone) continuent à notifier de nouveaux cas de maladie à virus Ebola et de nouveaux décès. Entre le 2 et le 4 août 2014, 108 nouveaux cas (confirmés en laboratoire, probables et suspects) et 45 décès ont été notifiés par les quatre pays comme suit : Guinée, 10 nouveaux cas et 5 décès ; Libéria, 48 nouveaux cas et 27 décès ; Nigéria, 5 nouveaux cas et 0 décès ; Sierra Leone, 45 nouveaux cas et 13 décès.

Au 4 août 2014, le nombre cumulé de cas attribués à la maladie à virus Ebola dans les quatre pays atteignait 1711, avec 932 décès. La répartition et la classification des cas sont les suivantes : Guinée, 495 cas (351 confirmés, 133 probables et 11 suspects) et 363 décès ; Libéria, 516 cas (143 confirmés, 252 probables et 121 suspects) et 282 décès ; Nigéria, 9 cas (0 confirmé, 2 probables et 7 suspects) et 1 décès ; et Sierra Leone, 691 cas (576 confirmés, 49 probables et 66 suspects) et 286 décès.

Le nombre total de cas reste susceptible d'évoluer en raison de la reclassification, des investigations rétrospectives, de la synthèse des données sur les cas et des résultats de laboratoire, et du renforcement de la surveillance. Les données indiquées par les bulletins d'information sur les flambées épidémiques se fondent sur les meilleures informations disponibles transmises par les ministères de la Santé.

08 Aug 2014